



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 17928

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les préoccupations que suscitent chez les personnels ambulanciers la grande disparité des conditions de travail, horaires et conditions de rémunération, régimes indemnitaires et primes, selon les entreprises. A ces éléments s'ajoutent la faiblesse des salaires, les difficultés d'accès à la formation continue et pour la reconnaissance de la qualification acquise. Il lui demande quelle appréciation le Gouvernement porte sur ces questions, et les initiatives qu'elle entend prendre pour améliorer et uniformiser progressivement ces situations, en concertation avec les diverses parties concernées dont les représentants des salariés et ceux des TPE de ce secteur des services.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17928

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2008, page 1566

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)